

# Etudier la fréquentation dans les espaces naturels.fr : méthodologie

## Outils de gestion et de planification

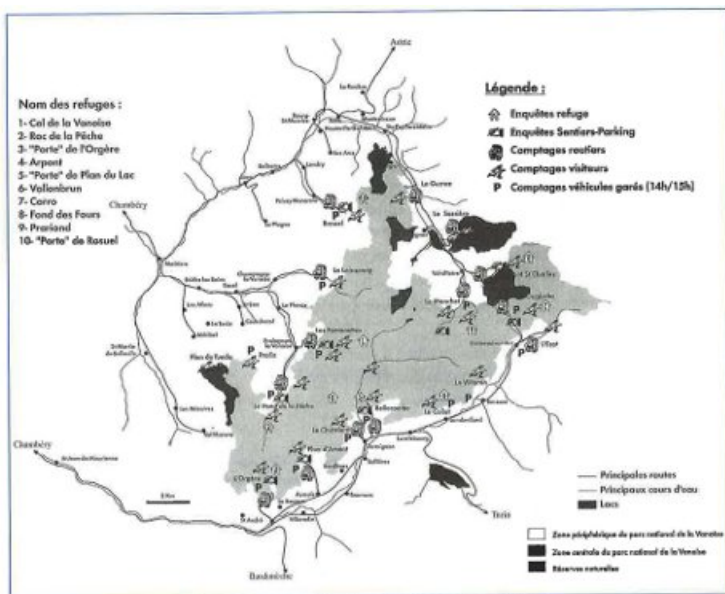


**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

## 4.4 - Le recueil des données

### 4.4.1 Au plan quantitatif : les comptages

	Les Ecrins	La Vanoise	Les Pyrénées
Compteurs routiers comptage heure par heure, 24h/24	22	14	17
Choix des dates	du 14 Juillet au 18 Août	du 1er Juillet au 31 Août	du 1er Juillet au 31 Août
Choix des sites	16 sites (8 mineurs, 8 majeur	22 sites avec prise en compte des principaux accès (GR55)	15 sites
Comptages parkings	relevés heure par heure	1 seule fois par jour aux moments de pointe (14-15h)	1 seule fois par jour aux moments de pointe (14-15h)
Comptages sentiers	3 sur sites mineurs 5 sur sites majeurs, entre 10h et 17h	10 comptages par site entre 8h et 18 h	5 comptages par site entre 9h et 19 h



• **Note sur le choix des dates**

- Les dates prévues pour l'enquête ont permis d'identifier les jours de pointe au niveau local (jours fériés et week-ends), les pointes au niveau national (grands départs), en alternance avec des souspériodes plus creuses et en tenant compte de facteurs externes (passage du Tour de France dans les Alpes).

• **Note sur le choix des sites**

- Le choix des sites a reposé sur les critères suivants :

- représentation significative de tous les secteurs ;
- existence d'un compteur routier sur l'itinéraire d'accès (dans la majorité des cas) ;
- des sites incontournables (déjà étudiés en 1991) ;
- des sites jamais enquêtés mais considérés comme intéressants.

• **Note sur les comptages parkings**

- Ils ont été menés en même temps que les comptages sentiers sur les mêmes sites.  
 - Ils ont été effectués le plus souvent par les agents des Parcs.  
 - La méthodologie utilisée par les Parcs nationaux de la Vanoise et des Pyrénées semble la plus légère et la plus adaptée. On pourra éventuellement la remplacer par une méthode alternative à partir de comptages routiers si la configuration des lieux le permet (voir "[les enseignements pour de futures enquêtes](#)").

• **Note sur les comptages sentiers**

- Il est important de respecter la proportionnalité entre les sites: comptages et enquêtes doivent respecter le poids de l'itinéraire sur l'ensemble de l'espace protégé. En l'absence de données (elles seront déterminées par la première enquête), il convient de faire des hypothèses.

- De même, il n'est pas nécessaire de viser à l'exhaustivité : il est plus adapté de chercher à représenter la diversité des sites.

- Un rythme de 10 comptages par site semble être un optimum. En deçà, le nombre de comptages ne permet pas d'établir des séries chronologiques satisfaisantes. Avec 10 comptages, il a été possible pour le Parc national de la Vanoise, de tenir compte de la diversité des situations pour un même site. Le fait remarquable a été que l'ensemble des observations a reporté un ratio r stable (voir "[L'Analyse : Les ratios de corrélations](#)") quelles que soient les circonstances: il est clairement un ratio r spécifique à chaque site.

- Il est prudent d'étaler les comptages sur la plage horaire la plus large possible et commençant le plus tôt possible (en montagne, les départs sont souvent matinaux) : 8h-18h semble être assez proche de l'optimum

- Les comptages sentiers ont été mis en place à environ 15 minutes de marche du parking, de préférence à une bifurcation (prise en compte du détail des itinéraires).

- Les montées et descentes ont été différenciées.

→ Notons que par souci de cohérence, les parcs se sont accordés sur la méthodologie suivante : [la fréquentation du Parc national a été mesurée en prenant en compte les personnes marchant sur les sentiers, avec comme unité de base pour la mesure, la visite, c'est-à-dire la présence en zone centrale d'un individu un jour donné.](#)

La somme des visites et leurs extrapolations sur l'ensemble de la saison a ainsi défini « la charge touristique » estivale du sentier ou encore le nombre de personnes ayant, sur l'été, foulé un secteur donné du Parc national.

4.4.2 Au plan qualitatif <sup>8</sup> : les questionnaires

• **L'enquête nationale**

L'échantillon

Il a été constitué de 1 000 personnes représentatives de la population âgée de 15 ans et + (méthode des quotas). Les interviews ont été réalisées au téléphone entre le 20 et le 31 juillet 1996 (omnibus).

Les critères de choix de la période :

- se situer en amont des vacances pour éviter la pollution des réponses par des souvenirs récents (privilégier le sentiment général dans les questions abordées, minimiser le filtre "stations») ;
- se situer au plus près des vacances pour maximiser l'intérêt porté aux questions posées ;
- se situer au plus près des dates d'enquête pour éviter d'éventuels effets de circonstance qui auraient pu gêner le rapprochement entre enquêtes sentiers et enquête nationale.

Le questionnaire ([cf. annexe 1](#))

- 17 questions dont 12 relatives aux parcs nationaux et 5 concernant le socioculturel;
- questions communes au questionnaire sentier : 7 questions « attitudes» et 20 items socio-culturels (sur 29) (questions socioculturelles moins nombreuses)
- objectif : faciliter les rapprochements et les analyses entre les visiteurs réels et les visiteurs potentiels.

- **L'enquête sur sentiers**

L'échantillonnage

Les enquêteurs se sont placés au départ des sentiers, de préférence sur un axe commun à plusieurs destinations.

Ils ont interrogé un visiteur par groupe de retour d'une promenade. A chaque fois, ils sélectionnaient le 1er groupe à passer devant un repère fixe après la fin de l'interview précédent.

Sur chaque site, 50 questionnaires étaient prévus au minimum.

Le questionnaire ([cf. annexe 2](#))

Plusieurs des questions des enquêtes de 1992 (Ecrins et Pyrénées) ont été assemblées et reprises dans le questionnaire commun.

Il comportait :

- une partie en face à face (administrée par l'enquêteur), une partie socio-culturelle auto-administrée (l'enquêté répond directement au questionnaire qu'il lit),
- 42 questions (pour la partie comportementale),
- 5 questions d'identification,
- 7 questions de pratique touristique (hébergement fréquence de séjour, mixité des parcs),
- 15 questions sur les pratiques de randonnée (destination, difficulté),
- 15 questions sur la perception du Parc national (missions, réglementation),
- 5 questions socioculturelles (50 items).

---

<sup>8</sup> L'appellation "qualitative" repose sur le type d'information recueillie et non sur la méthode de recueil de l'information: une méthodologie qualitative, de ce point de vue, serait davantage de l'ordre de l'exploration en profondeur par interviews individuelles, réunions de groupes etc.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB